

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Commissariat général au développement durable

La Défense

Service de l'observation et des statistiques
Sous-direction des statistiques de transports
Bureau des statistiques de la multimodalité

Notice explicative

Enquête sur l'activité des entrepôts et des établissements logistiques (2016)

Qui est concerné par cette enquête ?

Cette enquête concerne les établissements exploitant un entrepôt ou un espace logistique dans lequel sont réalisées des opérations de réceptions/expéditions de marchandises, d'entreposage, de préparations de commande, de conditionnement et autres opérations logistiques.

Sont concernés :

- les établissements ayant pour activité principale l'entreposage ou le transport ;
- les établissements ayant une activité principale qui n'est pas l'entreposage ou le transport, mais qui réalisent des opérations logistiques pour leurs propres besoins ou ceux d'un tiers.

Si vous pensez ne pas être concernés par cette enquête, veuillez prendre contact avec votre correspondant, dont les coordonnées sont indiquées en haut de la première page du questionnaire.

L'enquête porte sur les caractéristiques et les activités de l'établissement correspondant à l'adresse mentionnée en première page du questionnaire. Si votre entreprise a des établissements situés à d'autres adresses, vous devez répondre uniquement pour l'établissement correspondant à l'adresse mentionnée sur le questionnaire.

Si votre établissement possède plusieurs entrepôts, situés sur un même site géographique, la réponse à ce questionnaire concerne l'ensemble de ces entrepôts.

TOURNEZ LA PAGE S.V.P.

Question 2.1. L'espace dans lequel vous effectuez vos opérations logistiques est :

Le questionnaire concerne uniquement les activités et les bâtiments présents à l'adresse mentionnée en page 1.

Veuillez cocher la case « Plusieurs bâtiments fermés distincts » uniquement si votre établissement exploite plusieurs bâtiments logistiques à cette adresse. Si votre entreprise exploite d'autres entrepôts situés à d'autres adresses, ce questionnaire ne concerne pas ces entrepôts.

Question 2.4. Quelle est la taille de votre entrepôt ?

Si votre établissement possède plusieurs entrepôts, situés à cette adresse, vous devez indiquer la somme des volumes et/ou surfaces totales correspondant à ces entrepôts.

Question 2.5. Quelle est la hauteur sous ferme de votre bâtiment logistique ?

Si votre établissement possède plusieurs entrepôts, situés à cette adresse, vous devez indiquer la hauteur sous ferme minimale correspondant à ces entrepôts.

Question 2.6. De combien de portes à quai disposez-vous ?

Si votre établissement possède plusieurs entrepôts, situés à cette adresse, vous devez indiquer le nombre total de portes à quai correspondant à ces entrepôts.

Question 3.2. Contrôle d'accès pour entrer dans la zone dans laquelle se situe votre établissement ?

Répondre « oui » à cette question, uniquement si les véhicules et/ou les personnes sont contrôlés au moment d'entrer dans la zone, définie dans la question 3.1, dans laquelle se trouve votre établissement. Si le contrôle s'effectue uniquement au moment d'entrer dans votre établissement, veuillez répondre « non » à la question.

Question 8.2 : Année de la dernière installation d'un équipement

Par « nouvel équipement, qui a permis de modifier vos procédures et vos performances », on entend un changement technologique important. Par exemple, le changement du parc de chariot élévateur n'entre pas dans cette catégorie, sauf si ces nouveaux chariots proposent des fonctionnalités nouvelles ou des performances très accrues par rapport aux précédents.

Question 9.2. : Quantité de marchandises déchargées et chargées en 2016, par type de conditionnement

Veuillez comptabiliser, sans double-compte, le nombre de marchandises en entrée (ou en sortie) de l'entrepôt selon le conditionnement de cette marchandise en entrée (ou en sortie).

Par exemple, si dix colis sont conditionnés sur une palette et expédiés de l'entrepôt, comptabiliser uniquement une palette.

En cas de doute et pour toutes questions relevant de l'enquête, n'hésitez pas à contacter votre correspondant dont les coordonnées sont indiquées en haut de la première page du questionnaire.